



Volume 153

Votre conseil en bref

Adoption du premier projet de règlement 2013-180 modifiant le règlement de zonage

Le projet de règlement 2013-180 présente des modifications au règlement 2007-115 concernant le déboisement, les bâtiments secondaires et les usages permis dans la zone M-5. Les MRC des Appalaches, de Beauce-Sartigan, de Lotbinière, de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche, formant le territoire de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, se sont concertées afin d'établir une réglementation harmonisée sur l'abattage des arbres, mais distincte en fonction des spécificités de chacune.

Le projet de règlement # 2013-180 modifiant le règlement de zonage 2007-115 a été adopté.

Salaires et frais de déplacement

Le Conseil a adopté le document fixant les salaires et autres avantages des élus et du personnel de la Municipalité de Saint-Elzéar établis en fonction du budget et du règlement de taxation pour l'exercice financier 2014.

Autorisation de paiement avenue Principale – Décompte #5

Le Conseil municipal autorise le paiement du décompte #5 des travaux de réfection de la rue Principale au montant de 71 531,14 \$.

Mandat pour la surveillance des travaux du Parc industriel

Les membres du Conseil ont accordé le contrat de surveillance des travaux à la firme SNC-Lavalin de 10 000 \$ avant taxes pour le prolongement du Parc industriel.

Triathlon d'hiver – Défi Santé Nouvelle-Beauce

Pour la tenue de l'évènement triathlon d'hiver du Défi Santé Nouvelle-Beauce, les membres du conseil ont accepté d'inscrire deux équipes représentantes de la Municipalité. Nous vous invitons à venir les encourager le dimanche 16 février.

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

Le 16 JANVIER 2014

**Prochaine réunion de
votre conseil municipal:
Lundi 3 février 2014**

Dans ce numéro :

EDU-CARDIO- PLAISIR-FAMILLE	2
PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	2
DÉFI-SANTÉ	2
CERCLE DES FERMIERES	3
CHEVALIERS COLOMB	3
LOTO-LIONS	3
SERVICE D'ENTRAIDE	3
ANIM'ACTION	3
PROGRAMMATION HIVER	4
ANNONCES DIVERSES	4
RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX	4
PLAISIRS D'HIVER 2014	5
SENTIERS SKI DE FOND/ RAQUETTE /PATINOIRE	6
PRÉVENTION INCENDIE	7
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	8

COMPTE DE TAXES

Vous recevrez au cours des prochaines semaines, vos comptes de taxes pour l'année 2014.

Il est préférable de le payer en trois versements tels qu'indiqué. Les dates d'échéance des versements sont les suivantes :

- * 4 mars 2014
- * 4 juin 2014
- * 4 septembre 2014



CAPSULE ÉDU-CARDIO PLAISIR FAMILLE

Dans le cadre de notre projet « *Édu-cardio plaisir famille* », la classe de 3^e année de Lise a effectué une recherche sur les sports d'hiver. Les élèves ont également réalisé un sondage auprès des élèves et du personnel de l'école concernant leur sport d'hiver préféré. Ils ont aussi découvert des athlètes de certaines disciplines sportives. Le projet de 3^e année sera présenté sous forme vidéo. Le tout est disponible sur le site de l'école: www.csbe.qc.ca/notredame.

OLYMPIADES D'HIVER ET CONFÉRENCIER INVITÉ – 30 JANVIER 2014

Lors de la journée du 30 janvier 2014, les élèves auront la chance de vivre des Olympiades d'Hiver à l'école Notre-Dame : ce sera une grande journée en plein air mettant en vedette les SPORTS D'HIVER (hockey, patinage, ski de fond, raquette, glissade, escalade, etc.). Les activités auront lieu à différents endroits au sein de notre municipalité, alors nous vous invitons à redoubler de prudence en conduisant votre véhicule, car vous croiserez sûrement un de nos groupes d'élèves sur votre route. Nous vous remercions à l'avance!

En soirée, nous aurons le privilège de recevoir un conférencier invité de prestige, Monsieur Mario Bilodeau. La conférence aura lieu au Centre Communautaire de 18h15 à 19h15. Monsieur Bilodeau est un grand aventurier ayant gravi plusieurs montagnes (Everest, Aconcagua) et ayant participé à plus d'une centaine d'expéditions de tous genres à travers le monde. Vous pourrez lire sa biographie en visitant notre site Web (www.csbe.qc.ca/notredame). Les parents et la population de St-Elzéar seront invités à se joindre à nous pour cette conférence et nous espérons vous y voir en très grand nombre! Si vous êtes intéressé(e), veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au numéro suivant : 418-386-5541 poste 7132. Merci!

L'Équipe-école de Notre-Dame

École Notre-Dame



de Saint-Elzéar

Une municipalité en croissance ... vers un plan de développement



La participation citoyenne est une notion intégrée pour s'offrir un milieu de vie dynamique.

Le 9 janvier dernier, douze citoyens de St-Elzéar représentant différentes catégories et domaines de la municipalité se sont mobilisés afin de discuter, réfléchir et rêver sur les orientations futures de LEUR municipalité. Ils seront, pour les prochains mois, les porteurs d'une démarche vers un Plan de développement local qui servira à intégrer les besoins et les volontés de la population dans les futures actions municipales. Vous, citoyens de la municipalité, serez invités à participer à une consultation afin de connaître vos intérêts et vos désirs pour votre milieu de vie. Cette consultation publique se tiendra ce printemps, restez informés.



6 semaines de motivation pour améliorer vos habitudes de vie!

En solo, en famille ou en équipe, relevez le Défi Santé du 1^{er} mars au 11 avril.

Pour vous inscrire :

www.Defisante.ca

La municipalité de Saint-Elzéar porte la réputation d'un milieu de vie actif, à vous de le prouver à nouveau.



Objectif 5



Objectif 30



Objectif Équilibre

Cercle des Fermières

La prochaine réunion du cercle des Fermières aura lieu le 19 février à 19 h 30. Sujet du mois : Vie Active. La réunion aura lieu à Place Émeraude.



Bienvenue à toutes!
Le comité vous attend en

Campagne des œuvres charitables 2013-14

Au nom des Chevaliers de Colomb de St-Elzéar, je remercie tous les paroissiens et paroissiennes qui ont contribué à la réussite de cette campagne. L'objectif a été dépassé de 300 livrets. *Merci à vous tous.*

Voici les dons de l'année

* Brebis de Jésus	200 \$
* Fête de la Fidélité	28.73 \$
* Hema-Québec	47.89 \$
* Fabrique St-Elzéar	1 000 \$
* Bible (Fabrique St-Elzéar)	150 \$

Jean-Claude Lefebvre, responsable

LOTO-LIONS—8 février 2014

Le Club Lions de Saint-Elzéar vous invite au souper « LOTO-LIONS » qui aura lieu le samedi 8 février 2014 à compter de 18h au centre communautaire.

Les billets sont présentement en vente auprès des membres du Club Lions de Saint-Elzéar.

Chaque billet vous donne un souper ainsi qu'une participation à un tirage de 500 \$ ou de 100\$ (prix de présence).

Pour participer :

Souper + participation au tirage de 500 \$ = billet au coût de 55 \$

Souper + participation au tirage de 100 \$ = billet au coût de 25 \$

* Prenez note qu'il y aura 10 prix de 500 \$ parmi les billets achetés et 5 prix de présence de 100 \$ (il faut être présents pour obtenir le gain). L'argent recueilli sera redistribué dans la communauté.

Il est important de se procurer vos billets dès maintenant puisqu'il n'y aura aucune vente de billets à l'entrée, compte tenu le nombre de soupers limité.

C'est une soirée festive. On vous attend...

Le Club Lions de St-Elzéar



Service d'entraide vous dit merci

Votre grande générosité nous a permis d'offrir de beaux paniers de Noël. Un merci sincère à la Fabrique qui nous a permis de vous tendre la main pour recueillir vos dons. Merci aux membres Fermières, aux élèves du primaire et aux marchands qui collaborent avec nous. Un merci spécial au comité des Fêtes de Chez Nous pour leur appui financier. Grâce à votre générosité, nous pouvons offrir des paniers de provisions tout au long de l'année. Merci, au nom des démunis de notre communauté.

Le service d'entraide de Saint-Elzéar

ANIM'ACTION

Ateliers pour les parents et les enfants de 0-5 ans axés sur le développement global de l'enfant.

Au local de la salle des Loisirs tous les mercredis (aux deux semaines).

Voici les dates à venir:

* 15 janvier	* 26 février
* 29 janvier	* 12 mars
* 12 février	* 26 mars



PROGRAMMATION HIVER 2014

ENCORE DES PLACES DE
DISPONIBLES

- * WORK-OUT
- * FITNESS OSF
- * CARDIO-LATINO (ZUMBA)
- * BALLET (5-10 ANS)
- * CARDIO-RAQUETTE



Début des cours: dans la semaine du
20 janvier

PLAISIRS
D'HIVER

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

La Randonnée aux Flambeaux sera le vendredi 28 février. Le même concept sera à l'honneur : une randonnée sous le ciel étoilé en raquettes, à la marche ou en ski de fond. Même les patineurs pourront se réjouir de l'activité de soirée. Par la suite musique et coulée de tire seront offertes et quelques surprises. Réservez votre soirée pour une belle activité entre amis et en famille. Des feux de camp et des breuvages et boissons chaudes seront servis.

Nous faisons appel à la population pour avoir des bénévoles pour :

- * l'installation des flambeaux en après-midi
- * Être vigie pour différents parcours - petite boucle de 30 min - parcours de 1h - parcours vers la croix de 1h30.
- * Service des boissons

Pour de plus amples informations : 418.387.2534

En patin, à pied, en raquettes ou en skis de fond, venez vivre les *Plaisirs d'Hiver* à la Randonnée aux Flambeaux.

Cours de Poterie
St-Patrice de beauvillage
Tournage, 30 hrs
Samedi de 9hrs à 12:00hrs
Début des cours le 25 janv.

Coût: 350.00 tout inclus
terre, outil, matériel cuisson

Contacteur: Diane Demers
418-596-3105
334, route du moulin
St-Patrice de beauvillage
G0S-1B0

CONCOURS LITTÉRAIRE **«UNE ŒUVRE, DES MOTS»**

Pour participer :

- Visitez l'exposition de Kim Veilleux «Bois par ici, bois par là»
- Choisissez l'œuvre de votre choix qui inspirera votre imaginaire
- Inscrivez-vous pour obtenir une copie des règlements
- Rédigez un conte de 500 à 800 mots
- Faites parvenir votre conte au plus tard le 14 mars 2014

Un prix d'une valeur de 660 \$ à la personne gagnante.

Dévoilement le 30 mars 2014.

Ce concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus.

Pour informations :

Téléphone : 418 397-4039

www.museemariusbarbeau.com



Programmation *plaisirs d'hiver* 2014 dans la Nouvelle-Beauce



Saint-Elzéar

-Randonnée aux flambeaux

Lieu : Sentiers de ski de fond et de raquettes

Date : Le 28 février de 19h à 22h

Information : 418 387-2534

Site Internet : www.st-elzear.ca

Saint-Isidore

-Journée forteresse en famille

Construction de fort en a.m. et grand jeu de forteresse en p.m.

Lieu : Parc derrière l'aréna

Date : Le 7 mars de 10h à 14h

Sainte-Marie

Défi Santé Nouvelle-Beauce

(Triathlon hivernal *ou* Course et marche de 5 km)

Lieu : Centre Caztel

Date : Le 16 février de 10h à 13h30

Information : <http://pages.globetrotter.net/lavoiemichel>

-Prêt de raquettes pour les 50 ans et plus

Lieu : Local de Lien-Partage

Date : Tout l'hiver

Information : Lien-Partage au 418 387-3391

Courriel : lien-partage@globetrotter.net

-Randonnée aux flambeaux

Lieu : Domaine du Parc Taschereau

Date : Le 8 février de 18h à 21h00

Information : 418 387-4920

Site Internet : www.ville.sainte-marie.qc.ca/

-Randonnées en raquettes pour les 50 ans et plus organisées par Lien-Partage

Lieu : Domaine du Radar à Saint-Sylvestre

Date : Le 29 janvier de 9h15 à 12h

Lieu : Centre de ski de fond de Vallée-Jonction

Date : Le 10 février de 13h à 15h

Lieu : Centre de ski de fond Bord de l'eau

Date : Le 26 février 13h15 à 15h30

Information : 418 387-3391

Courriel : lien-partage@globetrotter.net

Scott

-Activités extérieures pour toute la famille (Animation, Glissade, Patinage, Raquettes, Hockey)

Lieu de rassemblement : Patinoire extérieure

Date : Le 26 janvier à partir de 10h, suivi à 12h30, à la Cache à Maxime, de la plus longue coulée de tire avec la présence de la *Duchesse du Carnaval de Québec!*

Saint-Bernard

-Randonnée de raquettes

Lieu : Départ du stationnement de l'usine d'épuration d'eau (Coin 2^e Avenue et Rue Lamontagne)

Date : Tous les mardis matin à 9h30, à compter du 21 janvier

Information : 418 475-5429

Site Internet : www.municipalite-saint-bernard.com

Sainte-Marguerite

-Chasse aux trésors

Lieu : Sentier de raquettes

Date : Le 7 mars de 13h à 15h

-Cours de patin pour débutants

Lieu : Anneau de glace

Date : Les mercredis, du 22 janvier au 5 mars de 18h30 à 19h30

-Hockey bottine

Lieu : Patinoire extérieure

Date : Le 5 mars de 13h à 15h

-Initiation au hockey pour les 6-12 ans

Lieu : Anneau de glace

Date : Les dimanches, du 19 janvier au 2 mars de 9h30 à 11h

-Randonnée aux flambeaux et activités extérieures à l'O.T.J.

Lieu : Sentier de raquettes municipal

Date : Le 1^{er} février de 18h à 23h

-Soirée St-Valentin avec musique d'ambiance et chocolat chaud

Lieu : Anneau de glace

Date : 14 février de 18h à 21h

-Tournoi de hockey parents-enfants

Lieu : Patinoire extérieure

Date : Le 16 février de 13h à 16h

Information : 418 935-7103

Vallée-Jonction

-Course à obstacle organisée par les pompiers

Lieu : Sur les pentes du centre de ski

Date : 15 février à compter de 13h

-Course de trois-ski sur les pentes

Lieu : Sur les pentes du centre de ski

Date : 16 février à compter de 13h

-Fête des neiges : Animation sur place et spéciaux sur les billets de ski et de glissade

Lieu : Centre de ski

Date : 1^{er} février à compter de 10h

-Randonnée aux flambeaux

Lieu : Départ à la cabane d'accueil du sentier de ski de fond

Date : 8 février à 20h

Information : 418 253-6175

Site Internet : <http://www.valleejonction.qc.ca/>

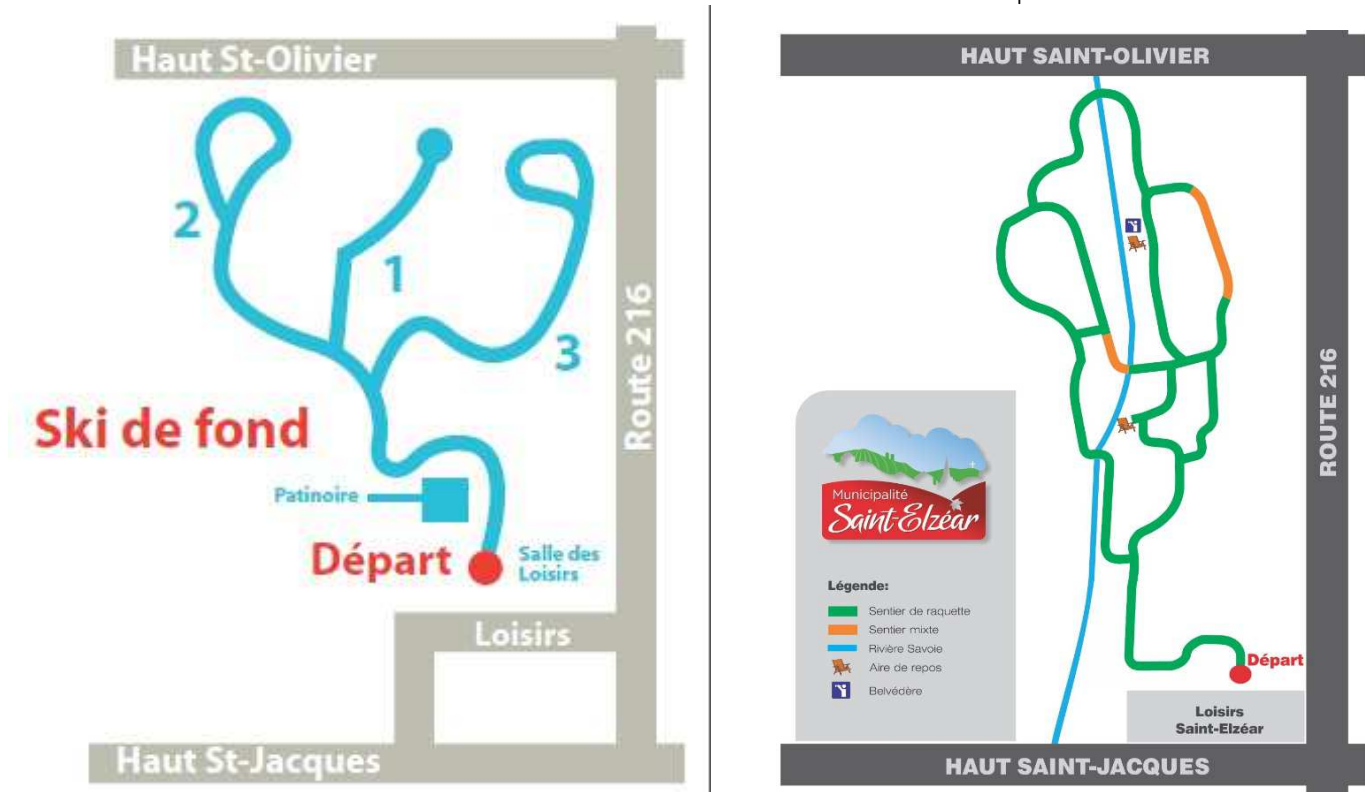
19 janvier au 9 mars 2014

« Allez jouer dehors, soyez actifs.

Vivez les plaisirs d'hiver ! »

Les sentiers de SKI DE FOND et de RAQUETTES

N'attendez plus et venez vous balader dans nos sentiers aménagés pour le ski de fond et la raquette. Un merci particulier aux propriétaires des terrains où passent les sentiers ainsi qu'aux bénévoles qui s'occupent chaque année d'entretenir les sentiers. Sans leur bonne volonté, il nous serait difficile de pouvoir offrir cette belle activité dans notre collectivité. Bonne saison de ski et de raquette à tous!



HORAIRE PATINOIRE



LUNDI AU VENDREDI	18H - 21H
SAMEDI	10H - 12H 13H - 16H
DIMANCHE	13H - 16H



PÉRIODE DES FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

23-24 DÉC.	25 DÉC.	26-27 DÉC.	28 DÉC.	29 DÉC.
10H - 12H 13H - 16H	13H - 16H	10H - 12H 13H - 16H 18H - 21H	10H - 12H 13H - 16H	13H - 16H
30-31 DÉC.	1ER JAN	2-3 JAN.	4 JAN.	5 JAN.
10H - 12H 13H - 16H	13H - 16H	10H - 12H 13H - 16H 18H - 21H	10H - 12H 13H - 16H	13H - 16H
25 JAN.	14 FÉV.	3-7 MARS RELÂCHE (SI CONDITIONS FAVORABLES)		
10H - 12H 13H - 16H 18H - 21H	10H - 12H 13H - 16H 18H - 21H	10H - 12H 13H - 16H 18H - 21H		

L'avertisseur de fumée



Depuis l'arrivée des avertisseurs de fumée, le nombre de décès survenus dans les incendies a chuté de 60% au Québec. Ils permettent de détecter un incendie dès le début, ce qui permet aux occupants d'évacuer sécuritairement et d'appeler les pompiers plus rapidement, réduisant ainsi les pertes matérielles. Voici donc quelques conseils pour le choix, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée à la maison :

- Choisir un avertisseur de fumée qui répond aux normes ULC ou CSA;
- Dans les constructions neuves, les avertisseurs de fumée doivent être reliés au système électrique et être reliés entre eux, de façon à ce que tous les avertisseurs de fumée sonnent lors d'un incendie;
- Il doit obligatoirement y avoir un minimum de 1 avertisseur de fumée fonctionnel par étage, y compris le sous-sol et les greniers habitables;
- Installer un avertisseur de fumée dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- Installer les avertisseurs de fumée au plafond à un minimum de 10 cm du mur ou au mur à une distance de 10 à 30 cm du plafond;

Si un avertisseur de fumée se déclenche trop souvent, c'est peut-être qu'il est installé trop près de la cuisine ou de la salle de bain ou qu'il n'est pas du bon type. Voyez à le relocaliser près des chambres à coucher ou à le remplacer par un avertisseur de type photoélectrique (conçu pour déclencher moins de fausses alarmes).

N'oubliez pas de remplacer les piles des avertisseurs de fumée à chaque changement d'heure. Profitez-en également pour passer légèrement l'aspirateur à l'extérieur du boîtier pour retirer l'accumulation de poussières. Il est très important de ne pas peindre l'avertisseur, car la peinture empêche la détection de l'incendie.

Il est important de vérifier le fonctionnement de l'appareil au moins une fois par mois en appuyant sur le bouton d'essai. Finalement, il est nécessaire de remplacer les avertisseurs de fumée 10 ans après la date de fabrication afin d'assurer un niveau de détection adéquat

Je vous invite donc à vérifier vos avertisseurs de fumée et à corriger toute anomalie afin de débiter l'année 2014 en toute sécurité!

N'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie pour toute demande d'information concernant la sécurité incendie.

Frédéric Turmel, TPI

Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce



672, avenue Principale
Saint-Elzéar, Qc
G0S 2J0

Téléphone : 418.387.2534
Télécopie : 418.387.4378
Courriel : direction@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !
Visitez-nous au: www.st-elzear.ca

Chronique écologique:

Les déchets à ne pas composter

Déchets de jardin :

- * Les fruits et légumes traités, car les pesticides contenus sur leur enveloppe nuisent à la prolifération d'insectes et de bactéries nécessaires à la décomposition du compost. Il convient ainsi d'éviter les agrumes du commerce qui sont dans la plupart des cas traités.
- * La viande et le poisson ont besoin d'une température élevée, que l'on ne rencontre pas dans un compost individuel, pour se décomposer. Par ailleurs, ces aliments risquent d'attirer des animaux. Incluant les arêtes de poisson et les os.
- * Les coquilles de fruits de mer se décomposent difficilement.
- * Les produits laitiers attirent les animaux et parasites, mais peuvent également étouffer le compost.
- * La graisse, les huiles, la mayonnaise ne peuvent pas se décomposer facilement à des températures basses.
- * Les mauvaises herbes montées en graines et les tontes contenant des plantes grainées, car ces graines résisteront au compostage et se retrouveront dans votre jardin l'année suivante.
- * Les graines de certaines plantes qui peuvent germer (tomates, potirons...).
- * Les feuilles de rhubarbe sont un puissant insecticide qui risque de nuire à votre compost.
- * Les plantes récemment traitées chimiquement.
- * Les plantes malades dont les parasites ne seront pas détruits par un compost individuel.

Déchets de maison :

- * Les excréments des animaux dont les parasites ne seront pas détruits par un compost domestique.
- * Les déchets de toilettes sèches ne sont pas conseillés pour le compost domestique dont la température ne monte pas suffisamment.
- * Le papier glacé et les papiers imprimés en couleur ne sont pas à composter. En effet, ces encres comportent des métaux toxiques.
- * Les plastiques, le verre, les métaux.
- * Les tissus synthétiques.
- * Le bois de menuiserie qui est généralement traité, y compris la sciure de bois de menuiserie
- * Les couches jetables
- * Les sacs d'aspirateurs dont les poussières sont souvent synthétiques ou contiennent des métaux lourds.
- * Les cendres de briquette de barbecue contiennent des produits synthétiques et des traces de métaux lourds cancérigènes.

Les déchets plus difficiles à composter

- * Les épis de maïs sont longs à décomposer, ils doivent être séchés auparavant pour tenter de les émietter.
- * Le pain peut étouffer votre compost en trop grande quantité ; il convient de l'émietter si possible ou en mettre avec parcimonie.
- * Les coquilles de noix, cacahuètes, noyaux se décomposent très lentement.
- * Les grosses branches non broyées peuvent mettre longtemps à se décomposer.
- * Les trognons de chou doivent être broyés

Le comité d'embellissement écologique vous souhaite une bonne année 2014 remplie d'actions écologiques.

